

**« LA REUSSITE EN LICENCE »**  
**PROPOSITIONS D'AUTONOMESUP-CSEN**

**Une réflexion sur le thème «La réussite en licence » nous apparaît fondamentale étant donné les taux d'échec et d'abandon au cours de ce cycle et la faible insertion professionnelle de ce diplôme.**

Le premier cycle de l'enseignement supérieur universitaire a subi depuis 20 ans une pluie de réformes (semestrialisation, allègement des cursus, refonte de la licence dans le cadre du LMD...) sans que cela contribue en aucune façon à améliorer la réussite des étudiants mais par contre en aggravant fortement la condition des universitaires. Au moment où de nouveaux aménagements seront proposés il est important d'insister, comme le fait notre organisation depuis de nombreuses années et sans langue de bois, sur le fait que l'on ne pourra résoudre efficacement et durablement le problème de l'échec en licence qu'en s'attaquant aux véritables causes :

- **L'insuffisance de la formation des bacheliers** : le problème est global et ne concerne pas seulement le supérieur. Les causes de la situation actuelle prennent leurs racines dans l'enseignement primaire et secondaire, théâtre de toutes les expériences « pédagogistes » depuis plus de trente ans. La réduction des programmes et des horaires consacrés aux savoirs fondamentaux et une moindre exigence aux examens ont conduit à un effondrement des connaissances et de la culture des bacheliers qui se présentent dans l'Enseignement supérieur, pour certains, avec des lacunes considérables. Le baccalauréat est tombé à un niveau tel qu'il ne garantit pas à celui qui l'obtient les bases nécessaires pour faire des études supérieures longues et il est démagogique de faire croire que tout baccalauréat prépare à n'importe quelle formation universitaire.
- **L'absence de sélection à l'entrée de l'université** : sujet sensible puisque toutes les réformes ont trébuché sur ce tabou. On comprend que les politiques ne souhaitent pas y toucher, mais nous pensons que l'absence de sélection est hypocrite et que celle-ci intervient de la pire façon, par l'échec dans le cadre du cursus universitaire et lors de l'insertion professionnelle avec des diplômes dévalués.

Il faut arrêter de faire comme si on pouvait réformer l'université de manière isolée sans prendre en considération l'enseignement supérieur dans sa globalité et l'environnement dans lequel elle s'inscrit. Puisque l'on met les formations universitaires en concurrence avec les autres formations de l'enseignement supérieur, l'université doit avoir les mêmes droits que les concurrents et pouvoir elle aussi définir les compétences requises pour suivre ses formations.

Si l'université doit accueillir les étudiants sans sélection et si elle doit les conduire majoritairement vers le diplôme (objectif de 50% d'une classe d'âge diplômés de l'enseignement supérieur) alors il est nécessaire, si on ne veut pas leur mentir, que ces étudiants puissent obtenir un diplôme de qualité qui leur permettent de s'insérer professionnellement avec succès. Dans ce cadre :

- **La qualité des formations universitaires est une condition essentielle de la bonne insertion professionnelle des étudiants.** Notamment pour les étudiants les plus modestes qui n'ont que la qualité de leur diplôme comme passeport vers l'entreprise.
- **L'apprentissage des outils fondamentaux est souvent le garant de l'adaptation et de la mobilité professionnelle souhaitées par les entreprises.** Peut-il en effet y avoir mobilité internationale lorsque l'on ne maîtrise pas une langue ? Les dérives que l'on peut observer ici ou là dans l'organisation des formations et la délivrance des diplômes avec la mise en place du LMD ne contribuent pas précisément à favoriser la qualité des formations et l'insertion de l'étudiant.

Ces conditions étant posées, une réforme efficace du premier cycle universitaire doit :

- **Rendre les formations plus lisibles pour les étudiants et les partenaires sociaux-économiques.** Le système universitaire se caractérise par un manque de visibilité de ses formations. La mise en place du LMD a aggravé la situation dans les contenus et les appellations. Les conséquences pour les étudiants souhaitant rentrer à l'université, et sur les professionnels (entreprises et recruteurs) qui ne comprennent pas véritablement ce qu'il y a derrière les formations, sont importantes. Pour des raisons évidentes de clarté, il faut revenir à un intitulé national, avec une définition nationale de leur contenu discipline par discipline. Pour les licences qui conduisent à une profession autre que l'enseignement ou la recherche, seules doivent être habilitées les formations conçues en véritable concertation avec les professions correspondantes (établissement d'un cahier des charges correspondant aux attentes de la profession en ce qui concerne les connaissances et les compétences, organisation des stages et d'un dialogue permanent entre les équipes pédagogiques universitaires et les représentants des professions).

- **Améliorer l'information sur les formations universitaires et leurs débouchés.** Il y a pour les étudiants un manque d'information général à propos des formations universitaires, de leurs débouchés, sur les métiers et sur l'entreprise. Il n'est pas normal que, dans certaines filières, les étudiants, qui dans leur majorité vont intégrer l'entreprise à la fin de leurs études, n'en entendent jamais parler au cours de leur cursus. Trop de jeunes bacheliers s'engouffrent dans des filières sans débouchés, souvent par manque d'information : trop d'élèves de terminale n'ont aucune idée de leurs études post-bac et s'y engagent avec des compétences insuffisantes et une connaissance du monde du travail totalement dépassée ou inexistante. Cette information doit s'effectuer au lycée avant l'entrée à l'université (et non seulement dans des modules optionnels) et durant leur cursus universitaire. Des collaborations entre les lycées et les universités sont souhaitables. Il faut par ailleurs développer les services de communication des universités. Les forums, salons et portes ouvertes qui permettent une connaissance des lieux d'études par les lycéens doivent être un élément important de cette communication.

**- Organiser une véritable politique d'orientation des lycéens avant leur arrivée dans l'enseignement supérieur et tout au long de leur cursus.** L'orientation doit commencer dès la seconde et peut-être même avant : ayons le courage de dire la vérité aux lycéens sur les exigences des différentes filières post-baccalauréat ! Beaucoup d'étudiants se dirigent vers des filières par dépit, sans avoir dressé de réel bilan de leurs compétences. Un fossé existe entre le monde réel et la vision qu'en ont les jeunes. Les conséquences pour les jeunes et pour le monde professionnel sont importantes. Afin de déplacer les personnes vers des filières aux débouchés professionnels les plus importants, une solution consisterait à fournir aux étudiants les taux de réussite par baccalauréat et, dès lors que c'est possible, les taux d'insertion professionnelle afin qu'ils puissent choisir leur formation de la manière la plus pertinente possible. Les établissements doivent mettre en œuvre un dispositif d'orientation permettant de guider l'étudiant vers la formation la plus adaptée en fonction de ses compétences, des prérequis de la formation envisagée et des possibilités de réussite.

**- Prendre en considération les spécificités des formations et la diversité des publics.** Il faut moduler les solutions selon les filières et en fonction des spécificités de chaque formation et créer des cursus pédagogiques pour les étudiants n'ayant pas un niveau d'abstraction suffisant pour suivre les filières générales et y réussir. Les expérimentations tendant à diversifier les parcours vers la licence avec des cursus plus exigeants en contenu disciplinaire, en volume horaire ou même accélérés permettant d'obtenir une licence en deux ans nous semblent devoir être généralisées, de même la mise en place de classes préparatoires en collaboration avec les lycées. Cela nous apparaît propre à renforcer la qualité et l'attractivité des formations universitaires de premier cycle. Mais cela concerne surtout les bons étudiants qui ne sont pas concernés par l'échec. La mise en place de parcours diversifiés suppose aussi que l'on n'abandonne pas ceux qui ont des difficultés à suivre les enseignements universitaires et a fortiori les formations d'excellence. Si l'université doit s'occuper de ces étudiants, il faut alors les accompagner jusqu'à un diplôme qui leur permette de s'insérer professionnellement. Cela passe par une remise à niveau des savoirs fondamentaux, notamment par des années zéro (mais appartient-il aux universitaires de remplir cette fonction ?), et l'orientation rapide vers des formations correspondant davantage à leurs capacités et notamment vers des filières professionnelles en collaboration avec l'entreprise qui leur permettent de s'insérer professionnellement avec succès.

**-Favoriser la réorientation rapide des étudiants en difficulté.** La réorientation après la première inscription, dans la logique du système européen, devrait se faire sans tarder (sans attendre la « fin de l'année »), dès la fin du premier semestre : le second semestre, en cas de réorientation, devrait être consacré à consolider les bases nécessaires pour réussir dans le nouveau cursus qui serait commencé à la rentrée suivante. Une évaluation renforcée doit permettre une réorientation de l'étudiant à l'issue de chaque année de formation. Les formules pratiquées en IUT telles que les années spéciales qui permettent à des étudiants de L2 d'obtenir un DUT en un an ou une licence professionnelle nous semblent devoir être privilégiées et susceptibles de rattraper les étudiants en difficulté dans les filières générales. Les passerelles entre les formations et les possibilités de réorientations entre les différentes filières de l'enseignement supérieur doivent donc être développées avec un accompagnement pédagogique.

**- Etablir un lien fort avec l'entreprise et élaborer de réels partenariats.** Dans ce cadre, les formations en alternance et en apprentissage en liaison avec les entreprises et les fédérations professionnelles doivent être développées car elles permettent un plus grand niveau d'insertion professionnelle (trois mois après la sortie de l'apprentissage, 75 % des étudiants accèdent au monde de l'emploi). La multiplication d'enseignants associés (PR ou MCF) à mi-temps nous semble un bon moyen de créer le lien entre l'université et l'entreprise.

Il faut aussi développer les filières professionnelles qui fonctionnent. Les IUT sont une grande réussite de l'université, notamment en ce qui concerne l'insertion professionnelle des diplômés. Le système peut être encore développé pour peu qu'on lui rende l'autonomie de fonctionnement mise à mal par la politique de nombreux établissements.

- **Développer la formation continue et la VAE** : la formation continue doit également être un élément important du dispositif. Pour ceux qui n'ont pas au sortir du lycée les aptitudes requises, la formation continue doit être la seconde chance offerte au moment où, enrichis par leur expérience professionnelle, ils seront motivés pour reprendre des études : la formation continue doit jouer un rôle fondamental dans l'adaptation aux conditions nouvelles et la promotion sociale des individus. Pour nous, l'un des problèmes majeurs est la mise en place négociée avec les partenaires sociaux d'une véritable deuxième chance par une meilleure organisation de la formation continue et le « socle commun » de la réforme Fillon devrait donner les bases nécessaires à une reprise d'étude en formation continue au moment où l'intéressé est vraiment motivé.

- **Créer une véritable filière technologique** : il est urgent, afin que l'enseignement supérieur réponde à l'ensemble des besoins de la nation, en formation et en savoir, de construire une grande filière technologique à l'université allant du secondaire à la recherche, à l'instar des autres pays européens, une voie technologique d'égale dignité par rapport à la voie générale.

Du point de vue de **l'organisation pédagogique**, l'amélioration des formations, dans le respect des spécificités de chacune, suppose :

- Le renforcement de l'encadrement pédagogique. Cela passe par la mise en place de directeurs des études dans chaque formation afin de constituer le lien entre les étudiants et l'équipe enseignante et la constitution d'équipes pédagogiques par formation.
- L'augmentation des enseignements en petits groupes permettant de repérer plus facilement les étudiants en difficulté et une meilleure assimilation des connaissances.
- Le contrôle plus fréquent du travail personnel de l'étudiant et la mise en place de systèmes mêlant contrôle continu et examen terminal.
- La mise en place de dispositifs de soutien aux étudiants en difficulté (groupe de niveaux, etc.) et développement du tutorat d'étudiants (étudiants de Master vers les étudiants de Licence).
- L'individualisation du suivi par la mise en place d'enseignants référents.
- L'augmentation des volumes horaires des enseignements de licence.
- La création en liaison avec les branches professionnelles de licences professionnelles généralistes moins pointues que les licences professionnelles actuelles et plus accessibles pour les étudiants des filières traditionnelles.
- L'idée d'un stage généralisé, encadré et en cohérence avec la formation suivie, est intéressante, mais elle suppose des moyens considérables pour sa mise en œuvre (chercher les stages, les encadrer... qui fera ce travail ? Comment sera-t-il pris en compte dans les services ?) et, selon les secteurs et le type de formation, un mois de stage pourrait suffire. Par ailleurs, on peut avoir des doutes sur la capacité des entreprises à fournir à tous les étudiants de licence des stages de qualité et encadrés.

Mettre en place ces propositions nécessite quatre conditions :

- **Des personnels administratifs plus nombreux** : les Universitaires doivent être assistés par des personnels administratifs plus nombreux et compétents pour assurer efficacement la gestion administrative quotidienne des formations (inscriptions, stages, relations avec les enseignants et les étudiants, etc.).
- **des moyens** équitablement répartis entre les universités et entre les filières et les formations, à l'intérieur des universités. Le problème est en effet particulièrement difficile pour les formations sous-encadrées qui accueillent les étudiants en grand nombre.
- **La volonté forte des universités et des équipes qui les dirigent.** La réussite en licence n'est pas au cœur des préoccupations actuelles des universités structurées par et pour la recherche et le problème n'est pas traité à la hauteur de son importance. Les réussites sont surtout le fait de l'implication personnelle d'individus ou de petites équipes plutôt que d'une réelle volonté des universités.
- **L'implication et la motivation des personnels** : cela passe par une juste rémunération et la prise en considération de cette implication dans le service statutaire et dans les promotions. Les universitaires sont confrontés à des demandes (recherche, enseignement, encadrement des étudiants, administration des formations ...) que la contrainte, de plus en plus grande, de la limitation du temps disponible rend antagonistes. Il faut dépasser les dispositifs actuels et il faut que toute l'implication soit reconnue en termes de rémunération, d'avancement et de carrière.

Par ailleurs, les propositions du ministère concernant la rénovation de la Licence évitent soigneusement les sujets qui fâchent et n'envisagent le problème des moyens que sous l'angle financier. Tableaux à l'appui, on nous montre que jusqu'en 2012 l'investissement financier de la part du ministère sera croissant et que les Universités n'ont donc pas de souci à se faire. Rassurant pour les Présidents d'université, mais pour les autres ? Car le chiffrage s'arrête là. Aucune projection n'est faite sur les conséquences de la mise en place de tels dispositifs sur les services. Si on ne peut que louer les politiques qui visent à alléger les effectifs par TD, renforcer le volume horaire de certaines matières, généraliser les tuteurs, se pose l'inévitable question : avec quels personnels ? On voit bien que l'idée est d'inciter, mais en quoi les dispositifs tels que décrits sont incitatifs ? Le vague de leur formulation ne rassure pas. Pourquoi ne nous livre-t-on pas des simulations ? Pourtant à partir des effectifs connus cela ne serait pas très difficile. On aurait alors une idée précise des volumes horaires en jeu, notamment sur les dispositifs les plus usités ou ceux qui le seront.

Pour les moyens humains, on objectera que le recours à des intervenants extérieurs est toujours possible, mais qui les gèrera ? Sur le papier les solutions liées à l'externalisation sont toujours séduisantes, mais, dans la réalité, les coûts de coordination inhérents à de telles politiques s'avèrent souvent très sous-estimés et difficilement gérables.

Les universités pourront-elles longtemps gérer d'une part une offre de formation toujours plus large, d'autre part une volonté croissante de personnalisation de cette offre et enfin un affichage toujours plus prononcé en direction de la recherche ? Le mouton à cinq pattes n'existe nulle part sauf dans l'imaginaire de certains.

La nouvelle licence souhaite améliorer l'insertion des jeunes diplômés sur le marché du travail. Un moyen : la professionnalisation et les référentiels compétences. Pour autant, comment passer pour le futur salarié de parcours et d'univers très encadrés et balisés à des univers de travail marqués par le primat de l'autonomie et où l'aptitude des salariés est mesurée par leur aptitude à apprendre seuls et vite ?

Renouant avec la perspective managériale qui était celle de la LRU, il faudra, nous dit-on, s'engager dans la démarche qualité. On remarquera que l'on ne retient de cette démarche que son outil le plus visible : le questionnaire de satisfaction. Tous les enseignements seront évalués, soit, mais sur quels questionnements précis ? Rappelons que l'évaluation des enseignements par les étudiants ne peut se faire que dans le respect de l'arrêt Tranquart du Conseil d'État obtenu suite à un recours de notre organisation.

Si l'on comprend aisément l'objectif de professionnalisation, on comprend peut-être un peu moins bien comment on peut passer d'une séquence généraliste en première année à une séquence plus professionnalisante en seconde année. Il serait intéressant de détailler le (ou les) contenu(s) de ces semestres dits de professionnalisation car ce qui en est dit au-delà des généralités ne permet pas de se faire une idée précise du dispositif. Cela reste vague et pour tout dire assez imprécis.

Enfin, si les universités peuvent en effet accroître les taux de réussite des étudiants, faire croire que tout dépend d'elles relève d'une erreur de diagnostic fondamentale. La lutte contre l'échec nécessite une politique globale et des moyens mis en amont et en aval. Oublie-t-on qu'aujourd'hui de plus en plus d'entreprises font passer des tests d'orthographe à des diplômés de niveau bac + 5 ? Les compétences sont une chose, les savoirs non maîtrisés au juste moment une autre. Faire croire à ce niveau qu'une politique de personnalisation permettra de tout résoudre, c'est entretenir une illusion, car les entreprises multiplient les tests à l'embauche et ceux-ci concernent autant les savoirs que les compétences.

**Michel GAY**  
Secrétaire général d'AutonomeSup

**Jean-Louis CHARLET**  
Président d'AutonomeSup